

Métiers du bâtiment

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

injs



Le menuisier exerce son activité dans les domaines riches et variés des métiers du bois. Il peut être amené à :

- Concevoir et réaliser des plans en utilisant des techniques de dessin industriel;
- Choisir le bois qui convient en fonction de ses caractéristiques techniques et des exigences du client;
- Effectuer les tracés en employant les outils adaptés (règle, compas, équerre, trusquin);
- Découper les différentes pièces à l'aide de machines-outils (scie circulaire ou à ruban, dégauchisseuse, fraiseuse, toupie, mortaiseuse, tenonneuse);
- Ajuster des éléments, poser des charnières;
- Réaliser les finitions (ponçage, plaquage, teinte, vernissage);
- Se déplacer sur les chantiers pour poser différents éléments (cloisons, parquet, lambris, placards, éléments préfabriqués). La construction d'habitations « écologiques » offre de nouvelles opportunités aux menuisiers.



Métiers du bâtiment

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement



Le métier

Les métiers du bois s'exercent :

- **Dans le bâtiment :** fabrication et pose d'ouvrages de menuiserie.
- **Dans l'agencement :** réalisation d'aménagements et de décorations d'intérieurs.
- **Dans la fabrication industrielle :** utilisation de machines automatisées, de la robotique et de la CAO. (Conception Assistée par Ordinateur).

Les qualités souhaitées

- Le menuisier doit posséder de bonnes connaissances en géométrie pour lire les plans, réaliser les éléments et les assembler.
- Il doit faire preuve d'habileté manuelle et avoir le goût du travail soigné.
- Son sens esthétique doit être développé afin de répondre aux demandes de la clientèle.

Les conditions d'admission

L'inscription au CAP s'effectue après la classe de 3^e ou de 4^e.

Le parcours de formation

La formation au CAP dure 2 ans.

Les élèves peuvent poursuivre hors de l'INJS vers un baccalauréat professionnel en 3 ans.

Les titulaires du baccalauréat professionnel

- préparent le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise;
- réalisent les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement;
- organisent, animent et gèrent le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.



RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique

secretel2@injs-paris.fr

Tél. 01 53 73 14 33 ou 36

Le cadre de travail

Les menuisiers peuvent exercer leur métier dans des cadres de travail très variés :

- Au sein d'un atelier d'artisan;
- Chez les clients (chantiers);
- En entreprise;
- Dans des services publics ou des établissements (travaux d'entretien).

